

QUE FAIRE?

Par Ludivine Caussan
et Sylvain Bérubé

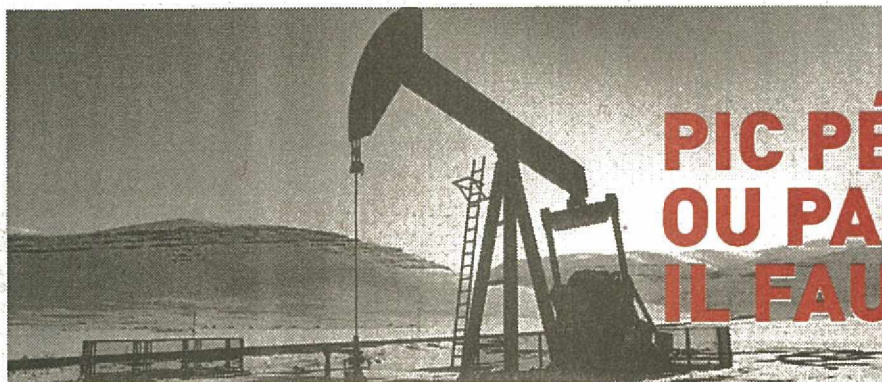


- 23 avril** Assistez à la conférence pour une alternative globale : la sobriété heureuse, donné par Pierre Rabhi, auteur du « manifeste pour la terre et l'humanisme » et expert des Nations Unies pour les questions alimentaires. Venez entendre ce paysan écologiste et discuter avec lui d'agroécologie, de sobriété heureuse et d'insurrection des consciences. Au CCLCS, 187 rue Laurier Sherbrooke à 19h. Contribution volontaire.
- 1^{er} mai** Le Carrefour scout D'1boutalôtre de Sherbrooke, formé de jeunes âgés de 17 à 25 ans, organise un souper bénéfique amérindien au profit de l'Auberge du cœur la Source Soleil. L'activité se tiendra à la cafétéria principale de l'Université de Sherbrooke. Les fonds amassés serviront à l'aménagement d'un site de plein air, avec sentier et tipi. Les billets sont en vente au coût de 35\$/personne. Pour information: carrefour.d1boutalore@hotmail.com ou 819-823-0956
- 1^{er} mai** Dans le cadre de la journée internationale des travailleur-euses, aura lieu à Sherbrooke une marche unitaire de 10h à 13h30. Ce rassemblement, sous forme de fête familiale, débutera au parc Jacques Cartier et se fera autour du Lac des Nations. Elle comprendra trois arrêts thématiques ainsi que du théâtre-forum, un dîner et des amuseurs publics. Venez nombreux!
- 2^e mai** Une soirée bénéfique pour Moisson Estrie aura lieu au bistro-bar Les Beaux Dimanches (256, rue Dufferin). En prestation, nul autre que L'Ours, Olivier Brousseau. Ce chansonnier sherbrookoïse enflamme sa guitare et envoûte son public sur des airs de folk, de rock, de country et de musique du monde. Le prix et l'heure sont à confirmer.
- 5-6^e mai** À 19h30 se tiendra à la salle du Tremplin (97, rue Wellington Sud) les demi-finales de la saison du Slam du Tremplin. Cette compétition hors du commun réunira dix-huit slameurs et slameuses de talent, lesquels useront des subtilités de la langue pour charmer les juges et le public, (lesquels se veulent tout autant expressif). L'événement est diffusé en direct au 95,5 FM CFLX. Le coût d'entrée est de 4\$ par soir ou 6\$ pour les deux soirs. Pour information: info@slamdutremplin.com
- 6^e mai** Le centre des femmes la Parolière (217, rue Belvédère Nord, Sherbrooke) vous invite à un atelier intitulé « Les rêves et la découverte de soi » de 9h à 12h. Pour vous inscrire: 819-569-0140.
- 6-16^e mai** Pour la première fois à Sherbrooke, les tout-petits de 6 ans et moins sont invités à une fête culturelle préparée spécialement pour eux par Le Petit Théâtre de Sherbrooke : Petits bonheurs Sherbrooke. Du 6 au 16 mai, des spectacles et des ateliers offerts par des artistes d'ici et d'ailleurs, du Québec, de la France et du Danemark, sèmeront des Petits bonheurs aux quatre coins de la ville. Pour information: www.petittheatre.qc.ca.
- 7^e mai** Comme tous les premiers vendredis du mois, l'événement Musiques sans frontières du Tremplin (97, rue Wellington Sud) nous permet de découvrir et d'apprécier de la musique d'ailleurs. Ce mois-ci, le groupe Crowfoot. Nouvellement arrivé en Estrie, ce trio joue de la musique originale inspirée des traditions anglaises, irlandaises, américaines et québécoises. Ils vous offrent des voyages musicaux accompagnés par leur violon, flûtes, accordéon, guitare et violoncelle. Avec des chansons en anglais et en français, et des pièces instrumentales, ils sauront vous transporter, vous émouvoir et vous faire danser. Le prix et l'heure sont à confirmer.
- 8^e mai** À la Caravane de North Hatley (4500, chemin Capelton, route 108) vous aurez la chance de voir Jean-François Lessard. Ce militant à la fois comique, tendre et cynique est souvent comparé à Richard Desjardins, Plume Latraverse ou même à Brel. Sur scène, il raconte, grimace, gesticule, chantant avec fougue, folie et sensibilité. À 20h30 au prix de 10\$.

ENTRÉE LIBRE

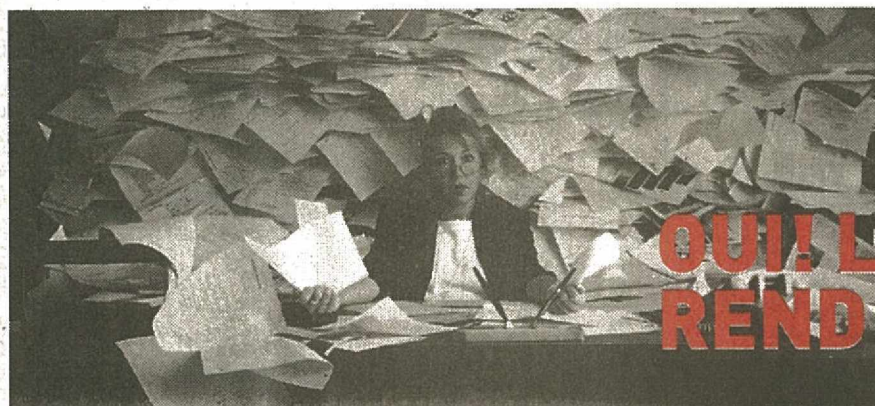
GRATUIT

Avril 2010 // vol.24 // No.6 // 144^e numéro



PIC PÉTROLIER OU PAS, IL FAUDRA AGIR

PAGE 2



OUI! LE TRAVAIL REND FOU

PAGE 5



agriculture urbaine : POUR PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DE SES HABITANTS

PAGE 6

ÉNERGIE - TRAVAIL - DOSSIER ENVIRONNEMENTAL - BUDGET



Le Québec demeure à la merci des producteurs et des aléas de la production pétrolière

PIC PÉTROLIER OU PAS, IL FAUDRA AGIR!

Par Antoni Daigle

EN CE DÉBUT DU 21^E SIÈCLE, LE QUÉBEC COMME LE RESTE DU MONDE, EST CONFRONTÉ À DE NOMBREUX DÉFIS SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE. MÊME SI UNE GRANDE PARTIE DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE AU QUÉBEC EST PRODUITE À PARTIR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ (39,9%), LE QUÉBEC DEMEURE EXTRÊMEMENT DÉPENDANT DU PÉTROLE (37,7%). MÊME SI LE PIC PÉTROLIER POINTE À L'HORIZON, NOUS POUVONS ANTICIPER LE SCEPTICISME DE CERTAINS SUR CETTE QUESTION. APRÈS TOUT, N'EST-IL PAS LÉGITIME D'ÊTRE SCEPTIQUE LORSQU'IL EST QUESTION D'ESTIMATIONS ET DE CHIFFRES?

Par contre, un fait indéniable demeure : les réserves s'épuisent et la demande augmente considérablement, notamment en Chine et en Inde. Par conséquent, que vous soyez un adepte ou pas de la théorie du pic pétrolier, l'intérêt de la question ne provient probablement pas directement de la quantité des réserves restantes, mais plutôt de la vitesse d'extraction de celles-ci et de la pollution qu'elles engendrent.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, le monde ne consommait encore que 10 millions de barils par jour (bl/jour). Aujourd'hui, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), il se consomme plus de 85 mil-

lions bl/jour. Selon la tendance actuelle, la consommation est en forte croissance, notamment à cause de la demande émanant de l'Asie. En 2015, l'AIE estime que la demande représentera 94m bl/jour et si la tendance se maintient, elle sera de 106m bl/jour en 2030. Or, seule une crise économique qui s'éterniserait pourrait probablement mettre fin à ce cycle hausier, un scénario toutefois peu souhaitable. Avec le déclin de plusieurs sources d'approvisionnement dans les années à venir et la difficulté d'extraction des nouvelles sources, l'approvisionnement deviendra de plus en plus précaire.

ÉPUISEMENT DES SOURCES

Les estimations des réserves d'hydrocarbures demeurent toujours un exercice périlleux et variant selon les modes de calculs. Actuellement, une chose est certaine, c'est qu'avec le prix du baril de pétrole avoisinant les 70\$ US, plusieurs sources sur lesquelles les experts comptaient afin d'augmenter la production seront en danger. En effet, c'est le cas pour le Canada et le Venezuela et dans une moindre mesure pour la Russie, le prix du baril étant trop bas pour obtenir une rentabilité acceptable. Les sources qui se trouvent dans ces pays seront plus difficiles d'accès et par conséquent elles seront plus coûteuses à exploiter. Sans de grands efforts d'investissements, la production n'augmentera pas. Par conséquent, il existe de moins en moins de marge de manœuvre réelle sur les marchés pétroliers mondiaux.

Pour bon nombre de pays producteurs de pétrole, le début des années 2000 correspondait à une période très prospère. Malheureusement pour eux, le prix du

baril a cessé de croître en 2008. Même si la révolution de l'énergie chère n'aura pas lieu maintenant, il n'en demeure pas moins que les hydrocarbures (le pétrole en tête) deviendront des ressources convoitées et de plus en plus dispendieuses desquelles il faudra s'affranchir.

LE QUÉBEC ET LE PÉTROLE

La dépendance au pétrole comporte plusieurs désavantages pour le Québec. Comme il n'est pas producteur, il demeure à la merci des producteurs et des aléas de la production. Avec la reconcentration de la production pétrolière, certains pays pourraient se servir de l'énergie comme d'un levier d'influence. De plus, selon Équiterre, les Québécois ont exporté, au minimum, 10,6 G\$ directement à l'étranger en 2007 pour se procurer du pétrole. Si au plan économique la question de la dépendance au pétrole est névralgique, au plan environnemental l'utilisation du pétrole est l'une des sources principales des gaz à effet de serre. Le secteur du transport, qui est

en grande partie responsable de la dégradation de l'environnement, est alimenté à plus de 95% par le pétrole.

Le Québec s'est développé sur un modèle économique de disponibilité du pétrole à bon marché et doit à présent diminuer sa dépendance au pétrole afin de protéger son économie et lutter contre les changements climatiques. Même si aujourd'hui la voiture électrique représente une solution nécessaire, de toute évidence, la résilience au pétrole ne se réalisera pas que par des changements de technologies, mais demandera aussi des changements d'habitudes.

C'est principalement cette dernière optique que les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) du Québec entend adopter. Avec de nombreux partenaires, ils souhaitent dans les prochains mois mobiliser la société québécoise en faveur de la réduction de la dépendance au pétrole, en raison des nombreux bénéfices économiques.

L'auteur est chargé de projet pour le Conseil régional de l'Environnement de l'Estrie.

ABONNEMENT

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Régulier: 15\$ Institutions, organisme: 20\$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à: Entrée Libre, 187 rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z7

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Téléphone: _____

**VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES
OU DES SUGGESTIONS SUR
LES ARTICLES D'ENTRÉE LIBRE?
ÉCRIVEZ-NOUS!**

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Tél.: 819.821.2270 j.entree.libre@gmail.com

BACHAND, RÉVOLUTIONNAIRE, CONSERVATEUR

Par l'équipe de rédaction

LE 30 MARS DERNIER, LE MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC, M. RAYMOND BACHAND, DÉPOSAIT SON BUDGET. AU PROGRAMME, HAUSSE DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS TOUT AZIMUT, DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ AUX FRAIS DE SCOLARITÉ, AVEC EN PRIME UN NOUVEL IMPÔT-SANTÉ À MONTANT FIXE, SANS OUBLIER UNE AUGMENTATION DE LA TVQ ET DE LA TAXE À L'ESSENCE.

En contrepartie, les grandes entreprises sont largement épargnées, au point où le Conseil du patronat, dans un élan d'enthousiasme, a encouragé le gouvernement à « poursuivre résolument dans cette direction ». Au final, ce budget propose un modèle moins progressif et remet fortement en question les valeurs de solidarité sociale et de recherche du bien commun mises de l'avant dans la belle province depuis la Révolution tranquille. Autrement dit, il s'agit d'une attaque en règle envers la classe moyenne et les citoyens à revenus modestes, au profit des grandes entreprises et des plus riches.

Du côté du gouvernement, cette orientation idéologique est pleinement assumée. Bachand va jusqu'à qualifier l'opération de « révolution culturelle », faisant ainsi écho à la grande révolution culturelle prolétarienne chinoise qui se voulait porteuse d'un changement de mœurs radical. Mais au-delà de l'image de rupture qu'inspire une telle comparaison, pouvons-nous établir un parallèle quelconque entre ces deux événements ?

RÉVOLUTION CHINOISE

La révolution chinoise de Mao Tsé-Tung débuta en 1966. En théorie, elle visait à renverser l'idéologie bourgeoise, à implanter l'idéologie prolétarienne, à consolider et à développer le système socialiste, tout en s'opposant à la voie capitaliste. Dans la pratique, elle a conduit le pays au chaos et à la violence. Est-ce à ce type de révolution qu'à pu vouloir faire référence M. Bachand ? Soyons sérieux. Sur le plan théorique, le budget de Bachand et l'orientation de son gouvernement souhaite plutôt renforcer les pouvoirs des mieux nantis au détriment de l'ensemble de la population, en se drapant d'un pragmatisme économique. Sur le plan pratique maintenant, Bachand ne souhaite certainement pas nous faire vivre les terribles excès des Gardes rouges.

RÉVOLUTION CONSERVATRICE

Un rapprochement historique plus naturel et plus révélateur de la réelle teneur du budget 2010 et de l'orientation qui s'en dégage serait avec la révolution conservatrice des années 1980. Guidée par Ronald Reagan aux États-Unis et Margaret Thatcher au Royaume-Uni, elle fut marquée par des baisses d'impôts, d'importantes privatisations, et la réduction de l'apport du gouvernement. D'ailleurs, Thatcher avait imposé un impôt par tête jugé très inégalitaire, similaire à l'impôt santé de Bachand, et qui avait causé sa perte politique. Bref, le lien est direct. Mais il faut comprendre Bachand de ne pas s'y être référé : parler de « révolution conservatrice », ce à quoi nous assistons réellement, n'a rien de sexy au Québec, d'autant plus pour un gouvernement en manque d'appui populaire.

MODÈLE NÉOLIBÉRAL

Pour en revenir à cette comparaison boîteuse avec la révolution culturelle chinoise, rappelons que celle-ci souhaitait marquer une rupture avec le passé. Ici, nous assistons plutôt à l'affirmation du modèle néolibéral prôné par une multitude d'acteurs politiques depuis plusieurs années, de Lucien Bouchard à Jean Charest, sans oublier Mario Dumont et André Boisclair. Ainsi, ce budget est un point marqué par les « lupides », ces lucides-cupides, au détriment des solidaires et autres tenants du modèle québécois. À n'en point douter, le gouvernement Charest tentera par tous les moyens de gagner cette guerre idéologique, entre autres en abusant de l'arme la plus puissante disponible au sein des démocraties : la propagande, à coups de dispendieuses publicités via les médias de masse. Parions que même les médias écrits communautaires n'y échapperont pas...

Entrée Libre vous convie à un 5 à 7 festif

Le 20 mai 2010
Au Tremplin 16-30
97, rue Wellington Sud

Faisons vivre ensemble notre journal communautaire Entrée Libre !



Illustration Par Alexandre Boisvert

BILLET

LA TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE!

Par Michel Cyr

CERTAINES DE NOS MAUVAISES HABITUDES, TELLES QUE JETER À LA TOILETTE DES CHEVEUX, DE SIMPLES PAPIERS MOUCHOIRS OU LE CONTENU DES CENDRIERS, REQUIÈRENT UN VOLUME DE PRÈS DE 20 LITRES D'EAU PAR CHASSE D'EAU.

Rappelons-nous que cette eau a d'abord été traitée pour la rendre potable. Cette eau usée, d'autre part, sera par la suite dépolluée, puis retournée à la rivière. Nous pouvons collectivement économiser des sommes d'argent importantes tout simplement en disposant de ces rebus à la poubelle !

Pire encore, le déversement de produits dangereux dans un évier ou une toilette exige non seulement les mêmes coûts pour l'eau, mais compromet le traitement à la station d'épuration. En conséquence, la Ville de Sherbrooke interdit de déposer dans l'égout un bon nombre de liquides et de solides. Parmi les liquides, évitons particulièrement de jeter les solvants, les huiles, l'acétone, l'essence, les peintures, les liquides contenant certaines concentrations en métaux lourds, en phénols, en graisses, etc. Concernant les solides, il est défendu de jeter des médicaments, de la cendre, du

sable, de la terre, de la paille, des résidus métalliques, de la colle, du verre, des tampons et applicateurs, des condoms, des couches jetables, des torchons, des serviettes, des contenants de rebuts, des déchets de volailles ou d'animaux, de la laine ou de la fourrure, de la sciure de bois, des copeaux de bois, et d'autres matières susceptibles d'obstruer l'écoulement des eaux ou de nuire au fonctionnement du réseau d'égouts.

La majeure partie de ces produits s'avère récupérable. Ainsi, les pharmacies recueillent les médicaments périmés. Les liquides contaminés sont presque tous acceptés au Centre de dépôt des résidus domestiques dangereux situé au lieu d'enfouissement sanitaire de Sherbrooke. Le Centre de dépôt est en service durant la saison estivale. Quant à eux, les solides peuvent être réutilisés, mais ne doivent surtout pas être acheminés à l'égout.

D'autre part, saviez-vous que les propriétaires d'immeuble sont obligés d'installer et de maintenir en bon état des soupapes de retenue ou clapets qui doivent être raccordés aux branchements horizontaux, normalement situés dans les sous-sols, qui acheminent les eaux usées vers l'égout municipal ?

Par son implication, chacun des contribuables participe à la protection de notre environnement.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service de la planification et des travaux publics, Division de l'environnement, 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc B, au 821-5809

L'auteur est de la division de la gestion des eaux de la Ville de Sherbrooke

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél.: 819.821.2270
j.entree.libre@gmail.com

TIRAGE: 9500

Équipe de rédaction

Claude Dostie
Michaël Prince
Ludivine Caussan
Sylvain Bérubé
Annie Forest
Alison Brunette
Collaborateurs
Antoni Daigle
André Nault
Hubert Richard
Michel Cyr
Jean-Martin Veilleux
Jean Doyon
Suzanne Thériault

Mise en page

Studio Stage 2010
Correction
Annie Forest
Éditeur: La Voix Ferrée
Impression: The Record
Graphisme de la nouvelle maquette:
Studio Stage 2010
Poste publication: Enrg. 7082
Dépôt légal 4e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Territoire de distribution gratuite délimitée par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François.



VOX POPULI

Par Sylvain Bérubé

ENTRÉE LIBRE A DEMANDÉ À DES SHERBROOKOIS-ES LEUR SENTIMENT GÉNÉRAL PAR RAPPORT AU BUDGET 2010 DU GOUVERNEMENT CHAREST

FRÉDÉRIC



Je suis toujours contre Charest, par principe! Son dernier budget me dérange, je ne trouve pas ça professionnel de leur part. Par contre, je suis un peu désillusionné de l'apport de l'implication sociale et des possibilités de changer les choses. cadrer avec le décor urbain.

MARIE-STÉPHANIE



Je suis très anxieuse. Ce budget n'est pas rassurant pour une nouvelle maman en congé de maternité et propriétaire d'une maison neuve.

DANY



J'ai une position ambiguë par rapport au budget. J'aime l'intention de lutter contre le déficit. Mais je ne suis pas convaincu que ça doit être fait en augmentant les tarifs partout. J'aimerais mieux qu'on coupe et réorganise, mais ceci nécessite un courage politique beaucoup plus grand, car il y a plusieurs lobbies, les syndicats par exemple, qui vont se battre pour garder certains «acquis».

LOUIS-PIERRE



Le gouvernement Charest, dans son désir de «révolution culturelle», a oublié qu'au centre de la culture, il y a la population. Infantiliser celle-ci en lui imposant un fonctionnement avec lequel elle est en désaccord se résoudra inévitablement en un échec. Jamais je ne cautionnerai des coupures dans les mesures établies pour éliminer les inégalités sociales.

ALEXANDRE



Dix jours après le dépôt du budget, j'ai l'impression qu'il se bâtit, dans plusieurs milieux de la société québécoise, un mouvement solidaire et combatif en lutte face au gouvernement Charest. Suite à de nombreuses réflexions avec des syndicalistes, des citoyens, des étudiant-es et des fonctionnaires, nous en venons à la conclusion que seule une large grève sociale générale illimitée pourra changer le vent de sens et redonner au peuple québécois les rennes du futur et le sentiment de vivre dans une société collective et juste pour tous et toutes.

JEAN-MARTIN

J'ai à l'égard de ce budget le même sentiment d'horreur que j'ai en m'imaginant un bourreau dresser la liste de ses victimes. L'importance de l'injustice de ce budget n'a d'égal que le mépris et l'impunité de ceux qui l'ont pensé.

XAVIER

Je ne suis pas vraiment informé sur le sujet. J'ai entendu des échos comme quoi plusieurs personnes sont en désaccord avec le budget. J'imagine que c'est impossible de faire plaisir à tout le monde, mais je crois quand même qu'on devrait être plus informé et concerté.

CHARLES

Je m'oppose à ce qu'on commence à demander des frais pour les soins médicaux. Il y a tellement de façons créatives pour éviter les dépenses et aller chercher plus d'argent chez ceux qui en font beaucoup plus que nécessaire. Notre gouvernement n'a aucun désir pour changer notre orientation économique et sociale et encore moins de créativité pour favoriser la collectivité. Finalement, le peuple réagit très peu...

MARTIN

Disons que j'aurais plutôt favorisé une hausse d'impôts. J'ai hâte de voir quel sera l'impact sur les étudiants

ÉCRIVEZ-NOUS AFIN DE

DONNER VOTRE PROPRE

OPINION SUR LE SUJET

UN FEU D'ARTIFICE AU CENTRE-VILLE

Par Michaël Prince

LE 25 MARS DERNIER, À L'AUDITORIUM ST-CHARLES, SE DÉROULA LA PIÈCE DE THÉÂTRE PLUME D'ÉCORCE DE LA TROUPE ARTIFICE. FAISANT SALLE COMBLE, AVEC PLUS DE 260 SPECTATEURS, L'AUDACIEUX PROJET DE THÉÂTRE AMATEUR FUT UNE RÉUSSITE. CE «THÉÂTRE SOCIAL» EST UN NOUVEAU PHÉNOMÈNE QUE NOUS OFFRE LE CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE DEPUIS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.

Cette 3^e édition fut une somme de courts sketches, d'interprétations musicales et de slams. Presque toutes les pièces furent composées par les membres de la troupe, leur donnant ainsi la chance d'exprimer d'une façon artistique leur philosophie profonde. Dans une riche gamme d'émotions, passant des rires jusqu'aux pleurs, la troupe nous amena toujours à la réflexion. La sagesse dévoilée sur scène était un miroir sur notre société et tous les spectateurs purent y trouver leurs reflets.

REMONTONS AUX ORIGINES

L'initiative du théâtre social fut lancée en 2008, par Stéphanie Grenier, travailleuse de rue du Centre-ville, qui est venue répondre au désir de son

entourage de faire du théâtre. Le groupe embryonnaire ainsi formé se rencontra chaque semaine durant 6 mois, suivant des ateliers utiles à l'expression de soi sur scène et pratiquant la pièce choisie collectivement. Il y eut entre 8 et 10 personnes la première année, entre 10 et 12 la deuxième, et cette troisième année reçue entre 25 et 30 participants! Cette croissance du mouvement témoigne du plaisir qu'ont les membres à prendre part à l'évènement.

En plus des comédiens, une grande équipe de bénévoles viennent aider aux formations, à la technique, aux décorations, aux costumes, à la musique et à tous les côtés nécessaires à la pièce.

DES TÉMOIGNAGES

Il y a plusieurs raisons qui motivent les gens à prendre part à l'évènement. Pour Christopher, c'est un moyen de développer la confiance en soi. «Avant, lorsque je devais faire mes répliques, j'étais comme tout pogné. Maintenant, je peux le faire tout seul, je sais mon texte par cœur. J'ai appris à parler et à bouger sur scène», nous explique-t-il. Pour Norah-Kim, c'est se lancer un défi. «Je suis une fille gênée. Je veux pousser mes limites et retrouver mon côté créatif. J'ai même écrit un poème qu'on va exprimer en pièce de théâtre» nous confie-t-elle. Pour Maryse, c'est le simple plaisir de voir du monde et d'incarner des personnages : «Ce n'est pas gênant, c'est juste drôle!».

Alexandra, tant qu'à elle, trouve une bonne occasion de partager son talent musical à un large public. Et Alexandre s'est découvert une nouvelle passion pour le théâtre et sautera sur toutes les prochaines oppor-



Photo: Annabelle Doucet

tunités qui lui seront offertes. Il nous confie : «Toutes les occasions sont bonnes pour apprendre. Mieux vaut vivre des expériences et tirer une leçon de ses échecs, que de ne rien faire. Le plus beau dans tout ça, c'est n'est pas la pièce finale, mais le cheminement auquel on passe au travers».

À l'unanimité, les participants aiment l'ambiance de la communauté. Dans ce grand mélange de milieux sociaux, le théâtre offre la chance d'élargir son réseau de contacts et de tisser de bonnes amitiés qui se maintiennent dans le temps. Comme nous explique Christopher «Je ne connaissais personne au début. Mais, on ne se sent pas jugé, on est tous au même niveau. On crée des liens, on se donne des trucs et on s'amuse!»

ET PLUS ENCORE...

La troupe artifice devrait, nous confie Stéphanie Grenier qui flotte encore sur le nuage de la réussite de cette 3^e édition, se poursuivre de plus bel l'année prochaine.

Dans cette lignée du théâtre social, il faut également mentionner le projet TERRE (Théâtre Étude Réseaux Ressources Emploi). Leur 4^e cohorte, pièce intitulée L'île, fut présentée pour la première fois le 14 janvier 2010 au théâtre Léonard St-Laurent, à Sherbrooke, et fut composée par dix-neuf femmes immigrantes et femmes d'ici dans le cadre de la Résidence théâtrale de création du Théâtre des petites lanternes.

L'auteur fait partie du Centre de médias indépendants de Sherbrooke.

COMBIEN DE TEMPS PEUT-ON M'OBLIGER A DEMEURER DANS UNE RESSOURCE D'HEBERGEMENT?

QUELLE EST LA DURÉE MAXIMALE D'UNE ORDONNANCE D'HÉBERGEMENT CONTRE LE GRÉ ? QU'EN EST-IL LORSQUE LA PERSONNE VISÉE PAR LA DEMANDE D'HÉBERGEMENT EST LOURDEMENT ATTEINTE PAR DIVERS PROBLÈMES DE SANTÉ, Y COMPRIS UNE MALADIE DÉGÉNÉRATIVE DONT LES CONSÉQUENCES SONT IRRÉVERSIBLES ?

LES FAITS

Un juge de la Cour supérieure a rendu une ordonnance d'hébergement à l'encontre de madame sans préciser le délai pendant lequel elle devra demeurer hébergée dans une ressource alors qu'elle s'y oppose. Croyant que le juge a commis une erreur, le Curateur public du Québec s'adresse à la Cour d'appel du Québec. Précisons que madame est atteinte de plusieurs problèmes de santé; elle souffre notamment de diabète, d'hypertension et d'obésité. À la suite d'un accident vasculaire cérébral (AVC), elle a également développé une démence qui lui occasionne des pertes de mémoire. Madame vit avec sa mère, âgée de 86 ans, elle aussi atteinte de démence.

Madame refuse catégoriquement de quitter son domicile et, conséquemment, d'intégrer un lieu d'hébergement qui serait mieux adapté à sa condition médicale. Selon ses médecins, elle est inapte à consentir ou à refuser les soins requis par son état de santé. Compte tenu de l'inaptitude de madame et de son refus catégorique, l'hôpital présente une requête pour hébergement sans toutefois préciser le délai pour lequel les soins sont nécessaires. L'appel dont le tribunal est saisi porte uniquement sur la question de la durée de l'ordonnance d'hébergement.

LE LITIGE

Le juge de première instance a-t-il commis une erreur en ne fixant aucun délai à une ordonnance d'hébergement contre le gré ?

LA DÉCISION

L'appel est accueilli.

LES MOTIFS

La preuve médicale révèle que la démence dont souffre madame est une maladie dégénérative qui est irréversible. Puisque sa condition ne peut s'améliorer et, qu'au contraire elle risque de se dégrader, le juge de première instance avait accepté de rendre une ordonnance d'hébergement sans fixer de délai.

Inversement, les juges de la Cour d'appel sont plutôt d'avis qu'il y a lieu de préciser le terme d'une telle ordonnance. D'après eux, l'esprit de la loi veut que ce soient les tribunaux qui fixent la durée des ordonnances de soins et non les acteurs du milieu de la santé. À ce titre, les tribunaux sont, en quelque sorte, les gardiens des droits des personnes inaptes soumises à de telles ordonnances puisqu'ils peuvent être appelés à revoir les dossiers si de nouvelles demandes leur sont soumises ultérieurement. Pour la Cour d'appel, «la seule façon véritable par laquelle le tribunal peut s'assurer d'accomplir sa mission, c'est de fixer un terme à son ordonnance. L'on s'assure ainsi que la personne ne sombre pas dans l'oubli».

En dépit du fait que l'état de madame soit irréversible, la Cour d'appel fixe à trois ans la durée de l'ordonnance d'hébergement. À l'expiration de ce délai, l'hôpital aura toujours le loisir de présenter une nouvelle demande si cela s'avérait nécessaire.



La surcharge de travail est responsable de l'explosion des maladies mentales

Photo: web

OUI, LE TRAVAIL REND FOU!

Par Jean-Martin Veilleux

LA MISÈRE MATÉRIELLE DANS LAQUELLE VIVAIT L'OUVRIER INDUSTRIEL DU XIX^E SIÈCLE TROUVE AUJOURD'HUI SON PARALLÈLE DANS LA MISÈRE PSYCHOLOGIQUE QUI ACCABLE LE COL BLANC. — C.W. MILLS

Au Québec, le productivisme n'est pas remis en question. Les chiffres de plusieurs études montrent effectivement une explosion du temps de travail par semaine, une augmentation de la pression et une précarisation. Malheureusement, cette situation est la cause de bien des maux comme l'explosion du taux de maladies mentales par exemple.

Brisons les tabous, parlons de santé psychologique. Le médecin spécialiste en santé mentale et conseiller à l'Institut national de santé publique du Québec, Michel Vézina est franc: «Oui, le travail rend fou!». Chiffres à l'appui.

Depuis 10 ans, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) le nombre d'indemnisations pour des problèmes psychologiques a été multiplié par six. Pour la même période, l'indice de stress élevé au travail a doublé. La moyenne annuelle de journées d'absence au travail pour cause de santé mentale a triplé depuis 1992-1993, et ce, sans compter le taux de «présentéisme», c.-à-d. les personnes qui sont malades, mais présentes au travail. Mais pourquoi une telle situation, serions-nous devenus plus sensibles ?

On pointe parfois les personnes victimes des maladies, cherchons plutôt dans l'entreprise et dans les relations de travail. Par exemple, selon Santé Québec près d'une personne sur cinq serait victime d'intimidation au travail. De plus, quelqu'un vivant un conflit avec son patron et trouvant son travail non

valorisant aurait environ 16 % plus de maladies coronariennes et 38 % plus de crises cardiaques.

Des compagnies semblent plus malades que d'autres. Le rôle de l'entreprise dans le problème est alors clair. Par exemple, en deux ans, France Télécom (en France) a dénombré 45 suicides pour 100 000 employés soit 22,5 par ans alors que le taux moyen français est de 16,7. La compagnie est actuellement sous enquête pour homicide involontaire...

D'ici 2020, la dépression sera la première cause d'invalidité dans le monde selon l'Organisation mondiale de la santé. Pourtant, seulement 5% des entreprises disent vouloir contrer les préjugés reliés à la santé mentale. Du côté des employés, un peu moins de la moitié disent ne pas vouloir annoncer leur état dépressif à la compagnie et le quart estiment qu'il est mal vu de s'absenter pour cause de maladie.

LES CAUSES

L'intensification, la précarisation, la hiérarchisation, la complexification et la surcharge de travail qu'imposent les employeurs depuis les mises à pied massives des années 90 sont les principales causes. Les salariés voient leurs performances évaluées individuellement, sont mis en concurrence et doivent s'évaluer entre eux, ce qui brise les liens de solidarité nécessaires à un milieu sain.

Alors que l'explosion de la semaine de travail est incontestable, il est difficile de séparer le travail de la maison

(cellulaires, téléavertisseurs, courriel, etc.). Rares sont ceux et celles qui ont vraiment la choix de refuser ces heures supplémentaires. Même les syndicats hésitent à demander une réduction de la semaine de travail.

Parallèlement, l'accessibilité aux vacances diminue fortement. Environ la moitié des Québécois (es) ne réussissent pas à partir en vacances une fois l'an. La raison principale est évidemment d'ordre économique. Toujours est-il que près du tiers des travailleurs disent que de travailler pendant les vacances est valorisé.

CHANGER LA SITUATION

Pour Michel Vézina, ces maux sont condamnables au même titre que la pollution d'une cheminée d'usine: l'entreprise produit un problème et la société la subit. Les entreprises de leur côté s'inquiètent des pertes financières que ces maladies leur coûtent. Elles veulent donc des activités sociales entre employés, des chefs sympathiques, un peu moins de hiérarchie et des communications internes réformées.

Dans un autre sens, Jean Stafford, professeur à l'UQAM, souligne que la culture du temps libre est récente au Québec et relève de manière générale des luttes ouvrières. Il souligne pourtant qu'une grève pour avoir des vacances serait très mal vu ici. «Il y a trois générations, tout le monde ou presque était agriculteur et personne ne prenait de journées de congé.»

Et si la paresse était un droit?



À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

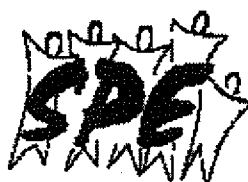
**RENCONTRE PUBLIQUE D'INFORMATION
CHAQUE MERCREDI SOIR À 19H**

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

www.lemcce.org

«Actif depuis 1980»

819.566.5811



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone: (819) 562-9547
solidarité@aide-internet.org

Une coalition pour une répartition équitable de la richesse.

L'ENVIRONNEMENT, C'EST QUOI ?

Par André Nault

J'AIMERAIS VOUS PARLER CE MOIS-CI D'UN LIVRE, LE DÉFI ÉCOLOGISTE, ÉCRIT PAR MICHEL JURDANT. LE BOUQUIN EN QUESTION EXPLIQUE TRÈS BIEN LA PLACE QUE L'HUMAIN A À PRENDRE DANS SON ESPACE DE VIE.

Jurdant souligne qu'il y a quatre croissances contre-productives : la croissance de l'exploitation de nos richesses naturelles, celle de la dégradation de la vie humaine, des inégalités entre les humains et la croissance du pouvoir bureaucratique. Si nous analysons ces quatre contre productions, nous voyons que l'environnement, ce ne sont pas seulement notre quartier et nous rues où gisent les mégots de cigarettes, mais aussi toute une panoplie d'interactions de la vie.

REGARDONS DE PLUS PRÈS

La croissance de l'exploitation de nos richesses naturelles peut-être reliée à l'économie. Exploiter, le mot le dit bien, définit le genre de relation que nous avons avec la nature. Souvent l'exploitation ira au-delà des besoins réels des consommateurs parce que ceux-ci sont convaincus ou l'ont été par la pub omniprésente qu'ils ont besoin de tel ou tel bidule pour atteindre le bonheur. Exploiter veut aussi dire faire fi de la capacité de la terre à fournir l'énergie nécessaire au renouvellement de nos besoins essentiels.

La deuxième croissance contre-productive, la dégradation de la vie humaine. L'augmentation de l'itinérance est un bel exemple de cette dégradation. Si certains le sont par choix, la très grande majorité le sont par obligation. Leur vie s'est dégradée au point d'en perdre l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes.

La troisième croissance, les inégalités entre les humains, est un peu le produit des politiques des partis politiques qui se sont succédé au pouvoir depuis les années 1980. Jusqu'où va-t-on tolérer la disparité croissante entre les riches et les pauvres ? Va-t-on attendre d'avoir un riche et le reste des pauvres ?

L'environnement et la politique sont intimement liés.

Voyons maintenant la quatrième croissance, celle du pouvoir bureaucratique. Combien de fois avez-vous entendu que l'on allait former un comité afin de résoudre tel ou tel problème ? La bureaucratie semble s'auto nourrir afin de maintenir dans un mouvement perpétuel tout ce qui pourtant ne tourne pas rond. Étude par ici, comité par là, enquête par ici, rapports par là, et la vie continue sans changement souhaité.

L'ESSENTIEL DANS TOUT ÇA ?

Dans chaque croissance nous avons un oubli majeur, l'humain. Pour Michel Jurdant, l'humain se doit d'être au centre du développement, c'est par l'humain que l'on crée des liens dans la société, non pas par l'économie. C'est par l'humain que l'on développe la vie sociale et non par la croissance économique.

Jurdant nous suggère quatre paramètres afin que l'humain reste au centre du développement : l'autonomie, la démocratie, la diversité et l'équité. Pour lui, si un des 4 paramètres est touché de façon négative, on y perd au change. Si l'humain perd son autonomie et devient dépendant des marchés extérieurs pour se nourrir, il perd au change. Si l'humain n'a plus son mot à dire dans la démocratie, la présence canadienne en Afghanistan par exemple, il y perd au change. Si l'humain perd la diversité de penser, d'acheter, de consommer, il perd encore au change.

Ce que Jurdant nous dit en fait c'est qu'il faut remettre l'humain au centre du développement. Et que l'environnement, c'est tout simplement la vie ?

L'AGRICULTURE URBAINE :

POUR PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DE SES HABITANTS

Par Jean Doyon

EN QUELQUES MOTS, L'AGRICULTURE URBAINE C'EST SIMPLEMENT TOUT CE QUI CONCERNE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE, À L'INTÉRIEUR DE NOS VILLES ET SES PÉRIPHÉRIES. ELLE EST PRATIQUÉE AUTANT POUR SES BIENFAITS SUR LA SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE, QUE POUR SES QUALITÉS À TISSER OU À RENFORCER DES LIENS SOCIAUX, AINSI QUE POUR SON IMPACT POSITIF SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE LOCALE.

L'agriculture urbaine en Amérique du Nord, comme les jardins communautaires à Montréal, a pris son envol à la suite de la crise pétrolière des années 70 et de l'augmentation du prix de la nourriture qui s'en suivit. Ensuite, une deuxième vague d'intérêt a déferlé au début des années 90 et a permis de mobiliser des gens autour de l'agriculture urbaine autant pour ses bienfaits sur l'environnement que pour son apport à la qualité de vie.

Cela dit, bien que la culture de légumes et de fruits soit l'élément le plus facile à implanter dans les pays développés, l'agriculture urbaine ne se restreint pas à ces activités. Peu importe le type d'agriculture urbaine, elles permettent toutes en général de réduire le coût environnemental lié à la production d'aliments, à leur emballage, leur transport, etc. En plus de nous permettre de réduire de manière considérable notre empreinte écologique

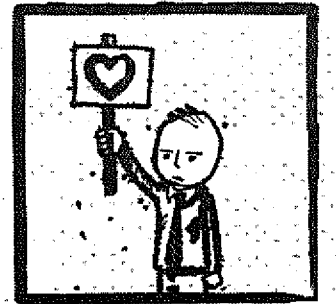


Illustration Par Étienne Ménard

de l'agriculture urbaine sur la santé physique et mentale de l'individu, ainsi que sur le tissu social d'une communauté sont trop souvent sous-estimés.

Au Québec, le jardinage en ville peut en fait souvent servir à fournir les banques alimentaires, comme les soupes populaires, en légumes et fruits. Cela dit, autant pour les plus riches que les plus démunis, elles redonnent aux participants un pouvoir sur leur propre survie et la fierté d'être en partie autosuffisant. L'agriculture urbaine est aussi un travail valorisant autant pour leurs clients/consommateurs que pour les producteurs. En bref, elle fait bien des heureux ! Elle permet à beaucoup de ces pratiquants d'augmenter la confiance en soi, l'autonomie, le respect de l'environnement, tout en favorisant dans bien des cas, l'échange et le communautaire. En apprenant à prendre soin de quelques plantes maraîchères ainsi qu'à récolter le fruit de ses efforts, l'individu approfondit par le fait même la connaissance d'eux-mêmes.

L'auteur est chargé de Projet Volet agriculture urbaine pour les Amis de la Terre de l'Estrie.

LE QUÉBEC COMPTE PLUS DE 250 000 HECTARES DE PELOUSE, CE QUI REPRÉSENTE UNE PLUS GRANDE SUPERFICIE QUE L'ESPACE CONSACRÉ À LA CULTURE DU MAÏS. IL EST DONC CLAIR QUE LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE EST IMMENSE.

Dans nos pays dits « développés », l'agriculture urbaine est une agriculture qui est adaptée à nos conditions urbaines. On peut donc autant la pratiquer dans des milieux urbains très denses comme sur les toits et nos balcons, ou encore, dans nos parcs et autres espaces commerciaux ou résidentiels sous-utilisés. Le Québec compte plus de 250 000 hectares de pelouse, ce qui représente une plus grande superficie que l'espace consacré à la culture du maïs. Il est donc clair que le potentiel de développement de l'agriculture urbaine est immense.

et notre dépendance aux énergies fossiles, elle permet aussi d'augmenter l'autonomie alimentaire de nos villes. Simultanément, elle contribue à augmenter la biodiversité, la verdure et l'esthétique de nos cités !

L'AGRICULTURE URBAINE : POUR CES HABITANTS

Dans une récente étude, Éric Duchemin, professeur à l'institut des sciences de l'environnement à UQAM, a démontré les multiples bénéfices sociaux, économiques et environnementaux de l'agriculture urbaine. De plus, il conclut dans cette étude que les bienfaits sociaux

DONNEZ-NOUS VOS COMMENTAIRES SUR LE SUJET EN NOUS ÉCRIVANT.

LA TABLE RONDE DES
TRUPE
DE L'ESTRIE

187, rue Laurie r, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone: (819) 566-2727
Télécopieur: (819) 566-2664
courriel: trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

• Des ressources à découvrir • Des alternatives à offrir • Une force en devenir

Le Fait Out

chocolaterie | pâtisserie

90 rue Alexandre, Sherbrooke J1H 4S6

819.791.4203

MONSIEUR ALAIN WEBSTER

Par Hubert Richard

VOTRE OBJECTIF DE FAIRE PARTICIPER LES ÉTUDIANTS AU FINANCEMENT DE LA MOITIÉ DES COÛTS DU TRANSPORT EN COMMUN GRATUIT, SOIT 800 000\$ EST EXCELLENT EN SOI. CAR CELA PERMET DE RESPONSABILISER LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE AU MAINTIEN DE CE SERVICE ET À RENFORCER LES LIENS DE SOLIDARITÉ ENTRE LES UTILISATEURS ET LES NON-UTILISATEURS DU TRANSPORT EN COMMUN.

Cela est très important pour amener une perception plus inclusive de tous et chacun face au développement du transport en commun dans nos villes et à son accessibilité. En effet, répartir les coûts du transport en commun à l'ensemble d'une communauté permet de réduire le prix à payer de manière à assurer la meilleure accessibilité possible.

Présentement, les étudiants ont l'impression, à tort ou à raison, de participer au financement de la gratuité (depuis que l'université leur a imposé en 2005 une hausse de 100\$ des frais étudiants) sans pourtant savoir exactement quel montant les étudiants financent. Il est normal que ceux-ci soient craintifs d'en venir avec une entente de financement dans la mesure que l'université demeura nébuleuse à ce sujet. Évidemment, une telle entente est souhaitable afin de définir clairement le montant que chaque étudiant verserait par session pour le financement de la gratuité, mais celle-ci ne doit pas chercher à bernier les étudiants. Si, comme vous le dites, l'université par cette nouvelle entente se retrouvera à payer la moitié de la facture et les étudiants à payer l'autre moitié par une facturation spécifique ; l'université, de sa part, doit démontrer sa volonté à ne plus utiliser les frais institutionnels obligatoires consolidés pour payer la Société de transports de Sherbrooke, et à éviter toutes manoeuvres administratives qui viendraient entacher cette entente.

Or, jusqu'à présent, dans vos communications, vous préférez ne pas reconnaître le simple fait que 15% de vos dépenses en transport en commun sont financés par les étudiants, comme pour toutes vos autres dépenses institution-

nelles, tel que vous le permet la loi. Même si un étudiant à temps plein doit devoir payer jusqu'à 600\$ par trimestre en frais institutionnels obligatoires, vous préférez laisser croire que cette argent appartient à l'université, comme une dette normale que les étudiants auraient avant même de commencer leur trimestre.

Puisque vous offrez aux étudiants une entente déjà négociée et à moitié subventionnée qui leur permettra d'utiliser le transport en commun à un coût véritablement bas, il vous appaîtrait probablement inimaginable que ceux-ci refusent de vous suivre... Sachez monsieur Webster que, selon moi, la chose la plus précieuse dont il est question, ici, c'est d'amener les étudiants de l'université à partager cette vision que vous avez du transport en commun ! Cette passion que vous avez de rendre le transport en commun le plus accessible possible doit être plus forte que cette pression de votre conseil d'administration inhérente à vos réalités budgétaires. L'important n'est pas d'amener les étudiants à se réjouir d'une manoeuvre contractuelle et administrative qui les conforterait dans leur statut d'étudiant à l'université de Sherbrooke. Ce n'est pas de cela que notre communauté a besoin ! Nous avons besoin d'étudiants et d'étudiantes allumés, conscients et conscientes de cette force de changement au niveau collectif et de ses répercussions au sein de notre communauté sherbrookoise.

Au risque de me répéter, monsieur Webster, il serait important que vous reconnaissiez publiquement la contribution financière des étudiants via leurs frais institutionnels obligatoires. Par respect envers les étudiants et par souci de bâtir avec eux quelque chose de solide et de sérieux.



La manifestation du 1^{er} avril a attiré des milliers de personnes

CHAREST, BACHAND, GAGNON-TREMBLAY

VOS JOURS SONT COMPTÉS !

Par Michaël Prince

LE BUDGET PRÉSENTÉ MARDI LE 30 MARS 2010 PAR LE GOUVERNEMENT CHAREST ANNONCE DES ANNÉES SOMBRES, VOIRE MÊME UN RETOUR À LA GRANDE NOIRCEUR, POUR LA CLASSE MOYENNE, LES BAS SALARIÉS ET LES MOINS NANTIS. EN FAISANT LA SOURDE OREILLE AUX REVENDICATIONS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET EN NE PRÊTANT FLANC QU'À SON COMITÉ CONSULTATIF, LE GOUVERNEMENT A SONNÉ LE GLAS DE LA JUSTICE ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, FAISANT DÉLIBÉRÉMENT LE CHOIX D'IGNORER LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES TOUJOURS PLUS GRANDISSANTES ET REFUSANT DE S'ATTAQUER À LA PAUVRETÉ.

PAYEZ PLUS ET RECEVEZ MOINS !

«La Coalition régionale du 1er avril est scandalisée par les mesures annoncées dans le budget 2010-2011», a déclaré Suzanne Thériault, porte-parole pour la Coalition régionale. Le plan de retour à l'équilibre budgétaire se fait sur le dos de ceux et celles qui ont le plus besoin du support du gouvernement actuellement pour arriver à sortir à peine la tête de l'eau. Non seulement le gouvernement ignore les besoins et refuse de fournir une bouée de sauvetage aux plus démunis de notre société, il pousse l'affront jusqu'à ouvrir les valves qui achèveront le travail vers une noyade assurée. Il semble que le seul moyen que ce gouvernement ait l'intention de mettre de l'avant pour éliminer la pauvreté, c'est vraiment d'éliminer les pauvres.

Selon Alexandre Lavallée, aussi porte-parole pour la Coalition du 1er avril, les mesures annoncées ; réduction de la croissance des dépenses de 4,3 à 2,8%, hausses de la TVQ, hausses de la taxe sur le carburant, indexation et

augmentation de nombreux tarifs, introduction d'une contribution en santé, augmentation des tarifs d'Hydro-Québec appauvriront la classe moyenne et les moins nantis pour des choix politiques passés irresponsables.

Le plan de retour à l'équilibre budgétaire sera doublement financé par la population puisqu'en plus d'assumer individuellement 31% de l'effort, elle verra les services qui lui sont actuellement offerts également réduits ! C'est donc 82% de l'effort qui sera absorbé par la population, alors que les entreprises ne fourniront qu'un maigre 7,1%. Ce que le gouvernement nous dit : Payez plus pour moins de services!

Camille Toffoli, porte-parole pour l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke, et Étienne Bélanger-Caron, porte-parole pour les étudiantes et étudiants de Service social de l'Université de Sherbrooke, ont pour leur part dénoncé l'augmentation des frais de scolarité prévue pour l'automne 2012. Par contre, le gouvernement n'apporte

aucune précision sur l'ampleur de cette mesure, mais sachant maintenant ce dont il est capable, le mouvement étudiant craint le pire tant en ce qui concerne l'accessibilité à l'éducation, que tout ce qui concerne la compétitivité et les primes aux performances dans les différents domaines et même entre les universités. Dans un avenir très rapproché, l'éducation ne sera plus accessible qu'à une minorité d'élites bien nantis.

L'introduction d'une franchise en santé, un ticket modérateur (25 \$ par visite médicale), est de loin la mesure la plus régressive, qui plus est, contrevient à la loi canadienne sur la santé. En introduisant une telle mesure, le gouvernement Charest est hors la loi et ouvre la porte toute grande à la privatisation de notre système de santé.

Le nouveau budget met clairement en place toute l'idéologie de la performance à tout prix, de l'auto-financement et de l'individualisme. Ultimement, c'est un sacre du principe de l'utilisateur-payeur qui portera très certainement atteinte aux droits déjà fragilisés d'une grande partie de la population. Au nom de la Coalition régionale, Suzanne Thériault affirme à nouveau que la population civile tient à lancer un message clair au gouvernement : "Non seulement elle souhaite se faire entendre aujourd'hui à Sherbrooke et dans la rue à Montréal, mais cette action ne sera certainement pas la dernière".

74%

DE LA POPULATION DU QUÉBEC EST INSATISFAITE DU BUDGET

Budget 20/10

- Augmenter l'imposition des riches
- Augmenter l'imposition des entreprises
- Rétablir la taxe aux banques
- Lutter contre l'évasion fiscale
- Annuler le crédit d'impôt sur les gains en capital

POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS!

NON AUX HAUSSES
www.nonauxhausse.org

CRÉMI
Collectif régional d'éducation sur les médias d'information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour plus d'information: 346-0101

FACE À L'IRRESPONSABILITÉ POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CHAREST, NOUS CONTESTONS!

Avant même l'annonce du budget provincial, les mouvements communautaires du Québec se mobilisaient craignant fortement les orientations réelles du gouvernement libéral. En Estrie, nombreuses manifestations ont eues lieu. Par exemple le 2 mars, Solidarité populaire Estrie (SPE), en collaboration avec l'As

sociation étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) et l'Association des locataires de Sherbrooke, ont formé un comité d'accueil lors du passage du Premier ministre, Jean Charest. Nous étions 50 personnes à faire entendre notre voix contre le budget qu'il allait être déposé.

Le 30 mars, le Comité consultatif sur les finances publiques, composé essentiellement des amis de Mr Bachand, nous présentait le budget 2010/2011, un vrai scandale! Les mesures proposées y sont toutes plus régressives les unes que les autres.

Au lendemain de l'annonce de ce budget désastreux, le 1er avril 2010, plus de 15 000 personnes ont pris d'assaut le quartier des affaires à Montréal à l'appel de plus de 95 organisations syndicales, populaires, féministes et étudiantes. La société civile a proclamé haut et fort son désaccord et s'oppose fermement à la hausse des tarifs et la privatisation des services publics.

Les crises économiques et budgétaires actuelles sont pour les québécoisEs, l'occasion de remettre en question les politiques injustes et de proposer de nouvelles avenues pour un Québec plus écologiste, plus égalitaire et plus solidaire.

CONTINUONS À CONTESTER MASSIVEMENT

62%

DE L'EFFORT POUR RÉTABLIR
L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE
SERA FAIT PAR LE GOUVERNEMENT.

- Réduction graduelle de 10% des dépenses de nature administrative d'ici 2013-2014.
- Réduction de 25% des budgets de formation, de publicité et de déplacements.
- Gel de la masse salariale de la fonction publique jusqu'en 2013-2014.
- Suspension, pour deux ans, du versement des primes au rendement aux hauts dirigeants des secteurs public et parapublic et de la plupart des organismes gouvernementaux.
- Maintien du remplacement de seulement 1 départ sur 2 à la retraite. Cette règle est désormais étendue au personnel administratif des réseaux de la santé et de l'éducation, incluant les cadres.
- Gel, pour deux ans, du salaire du premier ministre, des ministres et des députés.
- Fusion ou abolition de 28 fonds et organismes.
- Révision systématique de tous les programmes.
- Aucun programme automatiquement renouvelé.
- Tous les nouveaux programmes autofinancés.

POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS.

Québec 